

aeesUISSE

Dachorganisation der Wirtschaft für
erneuerbare Energien und Energieeffizienz

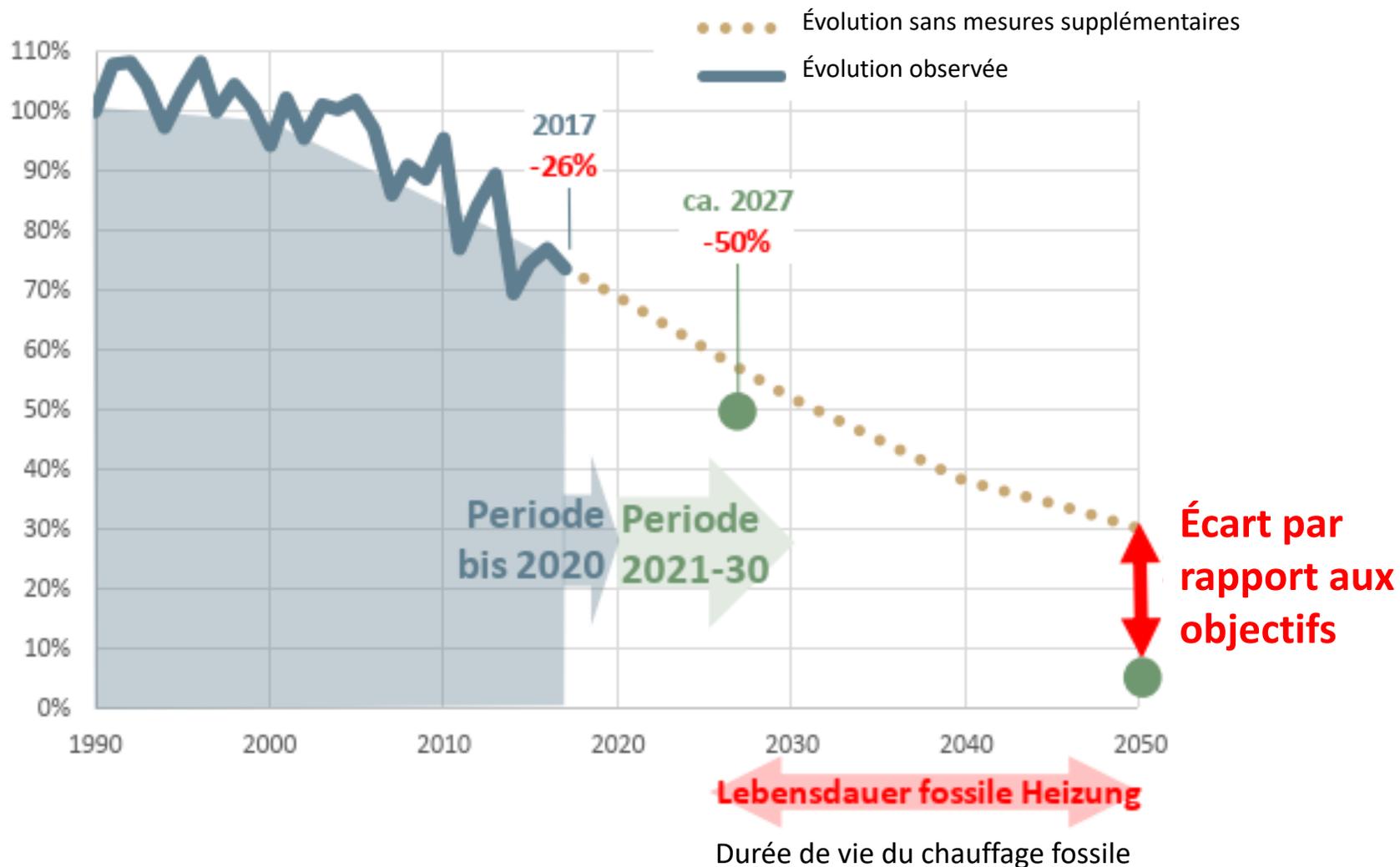
Brigit Wyss

Madame Landammann et responsable du
Département de l'économie, canton de Soleure

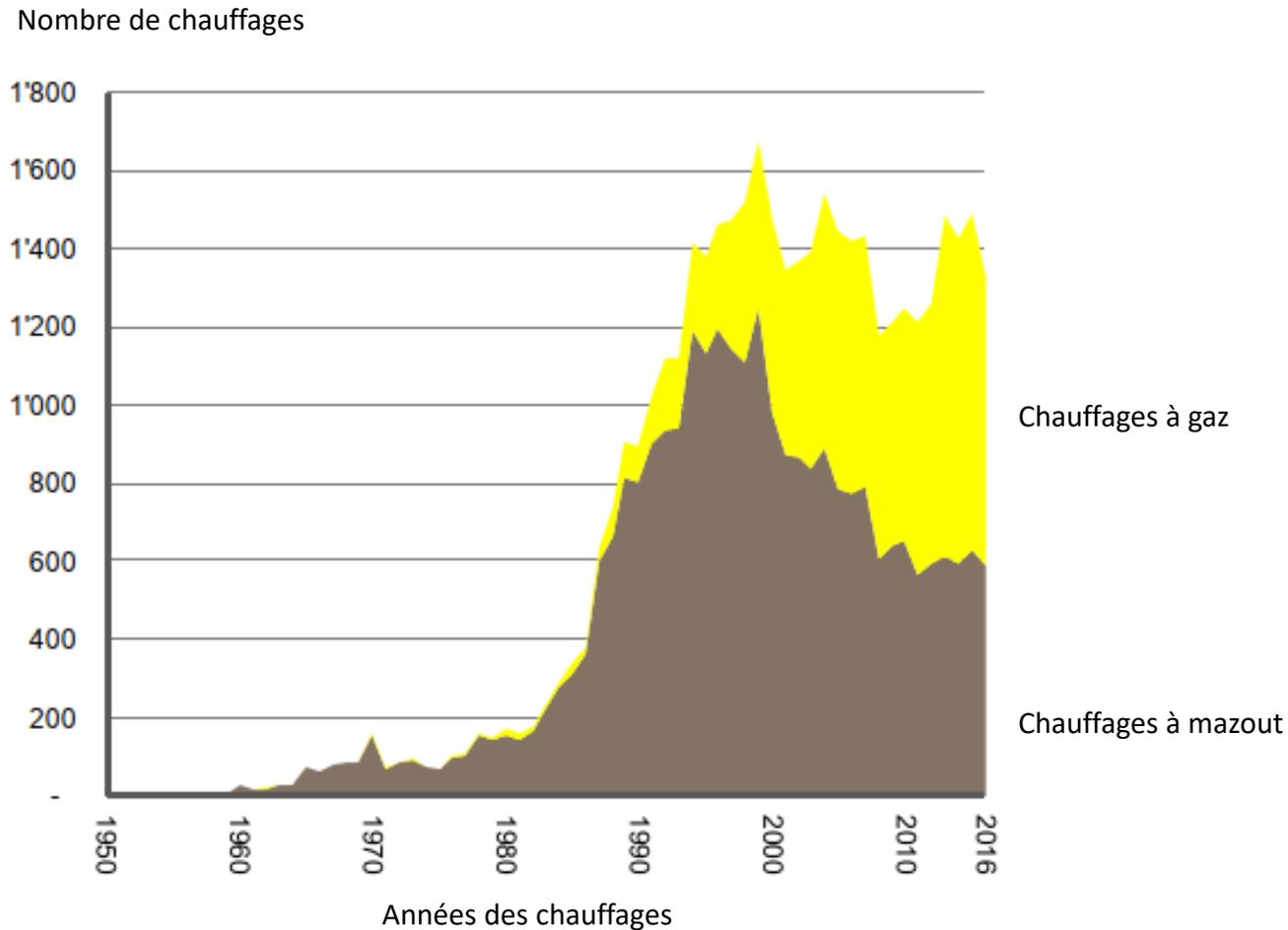
Politique énergétique et climatique



Trajectoire de la révision de la loi sur le CO₂



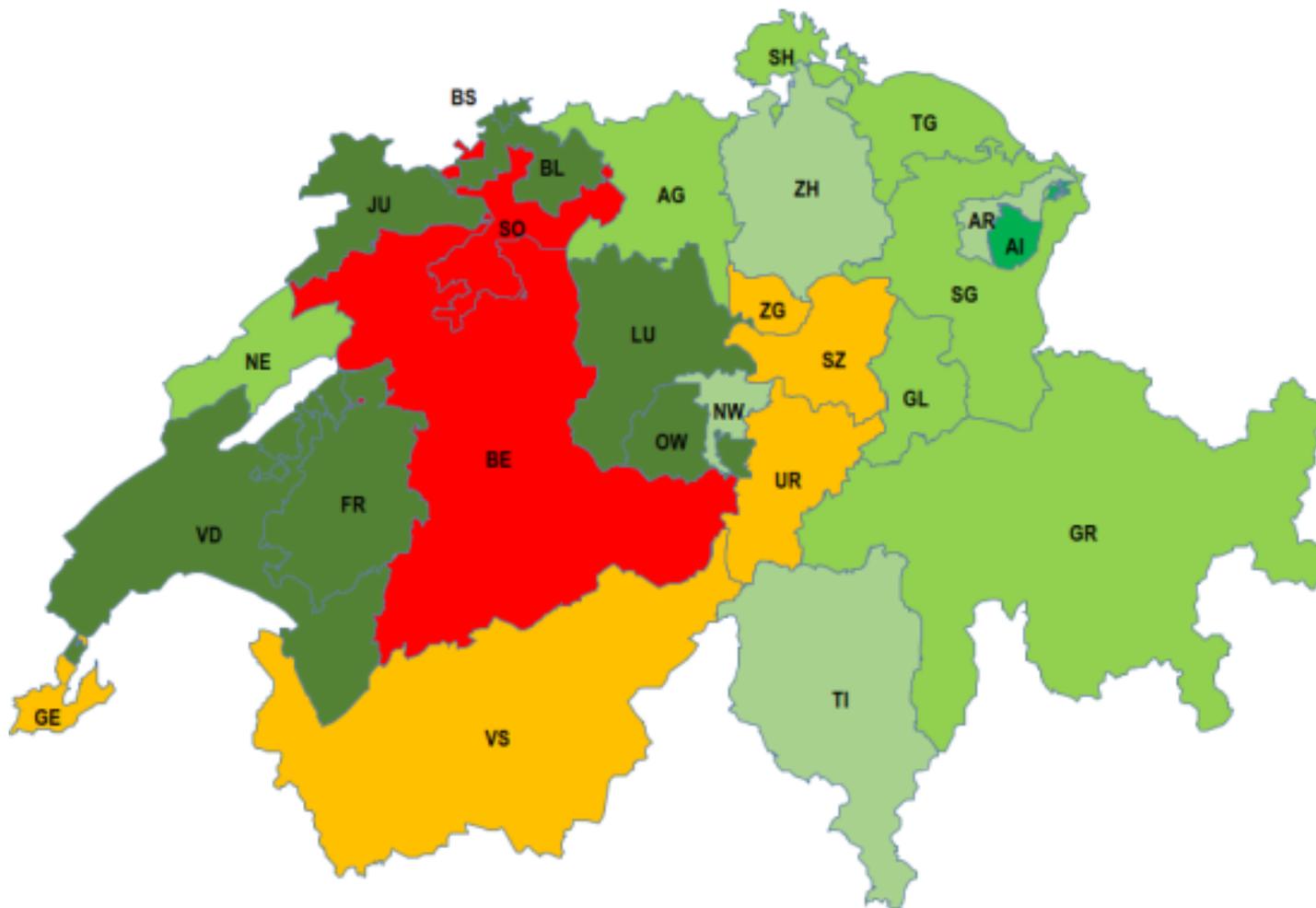
Évolution des chauffages fossiles



Total canton de Soleure

- 30 000 chauffages à mazout
- 15 000 chauffages à gaz

Prescriptions : mise en œuvre du MoPEC 2014



-  Les travaux n'ont pas encore commence
-  Phase pré-parlementaire
-  Phase publique avant la phase parlementaire
-  Phase parlementaire
-  Phase post-parlementaire
-  Entrée en vigueur votée ou déjà en vigueur
-  Proposition renvoyée, rejetée ou non entrée en matière

Projet « Coordination de la politique sur le CO₂ et de la politique énergétique »



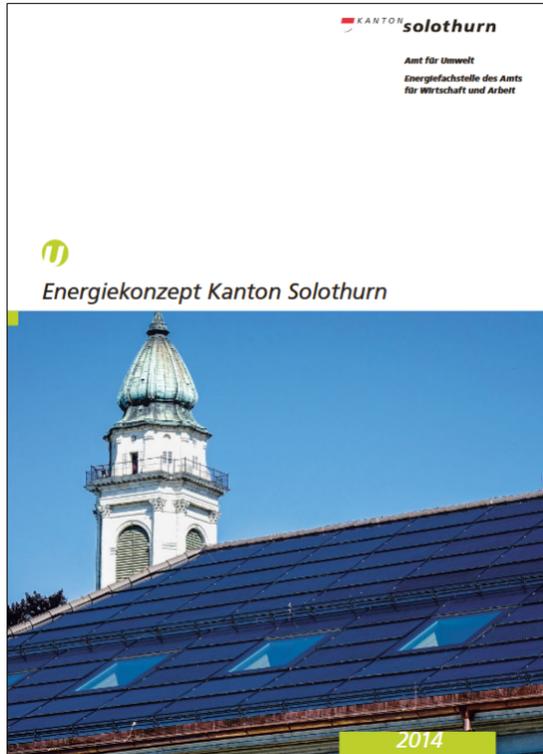
Passage en revue des possibilités d'action avec les parties prenantes

Principaux résultats

- Prendre des mesures immédiates dans le bâtiment
- Renoncer à une nouvelle tentative concernant le MoPEC 2014
- Il faut reprendre la réglementation nationale
- Remaniement du concept énergétique 2014

Informations

energie.so.ch



Remaniement avec les parties prenantes et les représentants politiques

Tâches essentielles

- Coordination rapide avec les nouvelles directives (loi sur le CO₂, perspectives énergétiques 2050+, stratégies climatiques, ...)
- Contrôle du soutien et des mesures
- Élaboration de mesures d'appoint supplémentaires (cas de rigueur, informations, conseils, formation et formation continue)